

Compte rendu du conseil pastoral du 16 janvier 2023

Présents : P. Michel Cottureau ; P. Victor-Serge Jaonarivelo ; P. Jean-Pierre Samoride ; Geneviève Palvadeau ; Martine Borit ; Geneviève Berthomès ; Marie-Paul Catalan ; Martine Lepron ; Jean-Eric Brunet ; Michèle Gendre (conseil économique) ; Bernard Borit (équipe pastorale)

Absents excusés : Philippe Chatin ; Marie-Laure Héraudeau

Animateur : Jean-Pierre Neveur (équipe pastorale)

Secrétaire : Michel Fruchard

1 - Fonctionnement du conseil pastoral

A partir de réflexions du Père Samoride sur la mission du conseil pastoral et les lacunes constatées dans l'articulation entre conseil pastoral et équipe pastorale, plusieurs décisions sont prises :

11 - Composition et renouvellement du conseil pastoral

- Il est nécessaire de poursuivre la prospection des candidats potentiels de manière à avoir un représentant par clocher.
C'est pourquoi le Père Cottureau s'adressera aux communautés de Loix et du Bois pour susciter des vocations.
Geneviève Palvadeau suggère que la représentante d'Ars représente aussi Saint-Clément.
- Le Père Cottureau indique que Laurence Chambaron (aumônière de la prison) et qu'Olivier Blainville (comme représentant des jeunes) pourraient intégrer le conseil pastoral comme membres de droit.
- Dans l'immédiat, chaque membre du conseil pastoral conserve son mandat pour un an. Le nouveau curé prendra alors la décision sur les modalités de renouvellement.
- Une fiche de poste sera établie pour les représentants des clochers par l'équipe pastorale.
- Un trombinoscope du conseil pastoral sera établi par l'équipe pastorale et affiché dans chaque église.

12 - Modérateur

Après débat sur l'appellation et le rôle de ce relais indispensable entre équipe pastorale et conseil pastoral, il est décidé :

- qu'il appartiendra à l'équipe pastorale,
- qu'il sera désigné pour un an,
- qu'il sera le point d'entrée des remarques et informations des conseillers de chaque clocher,
- qu'à ce titre, il préparera en liaison avec le curé l'ordre du jour des conseils pastoraux.

Jean-Pierre Neveur se porte volontaire pour assurer cette fonction pour commencer.

13 - **Hors décisions**, Martine Borit se plaint à partir d'une expérience personnelle du manque de réponse de l'évêque auquel elle a soumis un problème.

Le Père Samoride explique qu'en raison du principe de subsidiarité, les questions qui peuvent être traitées au niveau de l'ensemble pastoral n'ont pas à remonter au diocèse.

2 - Mise en place de l'action solidaire

Le Père Cottureau explique pourquoi c'est ce point qui a été choisi dans le cadre de la démarche synodale. Il rappelle qu'après la « tournée des paroisses », les efforts ont été portés sur la liturgie et sur la Parole.

C'est donc naturellement la solidarité qui s'impose maintenant.

Il s'agit donc de voir comment on vit la solidarité actuellement dans notre ensemble pastoral sachant que la solidarité n'est pas que l'affaire du Secours catholique.

Décision : L'équipe pastorale rédigera un avis pour exposer la question, chaque conseiller réunissant sa communauté pour en débattre.

Reste la question des clochers sans conseiller.

Michèle Gendre suggère de proposer aux jeunes de nettoyer l'église de Saint-Martin.

3 - Quelle suite donner dans chaque village à la démarche synodale diocésaine ?

Le Père Samoride reformule la question : quelle synodalité pouvons-nous mettre en place dans l'île ?

Quelques idées sont émises : renouer avec la réunion du « congrès » (équipe pastorale + conseil pastoral + conseil économique), relancer la réunion annuelle de rentrée des chrétiens...

Décision : l'équipe pastorale est chargée de traiter cette question.

4 - Questions diverses

41 - Pétition à propos de la Vierge de La Flotte

Léon Gendre voudrait que l'association des amis de l'église se saisisse de l'affaire. Il n'en est pas question.

La signature de la pétition est du domaine individuel.

42 - SEM

Le 12 février sera le dimanche de la santé.

43 - Jubilé du Père Samoride

Le 30 avril, le Père Samoride fêtera le cinquantenaire de son ordination.

La communauté protestante sera présente.

Axel Catalan collectera auprès de chaque paroisse le nombre de fidèles qui seront présents.

44 - Rencontres œcuméniques

Michel Fruchard a été approché par des membres de la communauté protestante qui seraient désireux de relancer les rencontres œcuméniques.

Il a carte blanche pour s'en occuper.

45 - Le Père Cottureau sera opéré le 25 avril au pays basque.

De ce fait, le Père Victor-Serge devrait être absent en mars mais revenir dans l'île jusqu'à la fin août.